



## Demande d'accès à un système ou à une application du CTIE pour utilisateur d'un syndicat intercommunal ou autre institution (via VPN)

Ce formulaire sert à la fois de fiche de renseignements pour permettre au CTIE de vous créer une identité sur le Portail d'authentification IAM, et de fiche de demande de nouveaux accès aux applications.

Pour rencontrer votre demande, le formulaire doit être :

- Correctement et lisiblement rempli (les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires), valablement signé et paraphé (soit sur papier, soit électroniquement, le même mode de signature étant utilisé par le demandeur et le responsable hiérarchique de l'institution (bourgmestre, président du syndicat...)).

- Transmis exclusivement par courrier électronique, à l'adresse [formulaires@ctie.etat.lu](mailto:formulaires@ctie.etat.lu).

### Signalétique de l'agent demandeur d'accès

Nom de naissance\* :  Prénom\* :

Je dispose déjà d'un accès, à savoir (Identifiant IAM ou N° LuxTrust) :

Je ne dispose pas encore d'un accès, je fournis alors les informations signalétiques demandées :

Matricule national\* :  Date de naissance (j/m/a)\* :

Institution d'emploi\* :  Téléphone :

Email professionnel\* :

Note : Une adresse email professionnelle est obligatoire. En particulier, les adresses hébergées chez des opérateurs tiers ne seront pas acceptées.

N° Certificat LuxTrust (20 chiffres)\* :

Date et signature manuscrite OU  
Signature électronique (LuxTrust)

### Accès demandé(s)

Donner l'accès  Supprimer l'accès

Application(s)\* :

### Responsable hiérarchique autorisant la demande (président du syndicat, etc...)

Nom et prénom\* :  Date et signature manuscrite

Fonction\* :  OU  
Signature électronique (LuxTrust)

Je déclare que l'accès est demandé conformément à la loi du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques et à la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Avis important au demandeur d'accès

L'accès au registre est réalisé par le CTIE sur base de votre déclaration expresse que vous êtes autorisé(e), eu égard à la loi du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques et à la législation relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, à pouvoir utiliser les données du registre. En cas de non-respect de ces dispositions le CTIE se réserve le droit de suspendre, voire de retirer, les accès. Par la présente, vous vous engagez à prendre les mesures nécessaires pour respecter les termes de la loi du 19 juin 2013 et ceux de la législation relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Suite à votre demande des courriers reprenant votre identifiant et votre mot-de-passe vous seront transmis. Ces éléments d'authentification vous donneront accès aux transactions figurant sur votre demande. Le CTIE se permet d'insister sur le caractère confidentiel du mot-de-passe, qui est le seul garant que personne ne pourra utiliser votre identifiant. Prière donc de mémoriser le mot-de-passe. Si vous constatez que les éléments d'authentification ont été divulgués ou qu'un usage frauduleux a été effectué à l'aide de ces éléments, vous devez avertir sans délai le CTIE. Il est vivement recommandé à l'utilisateur de modifier régulièrement son mot-de-passe. Des informations et une procédure à cet effet sont reprises dans l'aide en ligne du portail d'authentification IAM.

Nous vous rendons attentif qu'en respect des disposition de la loi du 19 juin 2013 et des mesures de sécurité prévues dans la législation relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, le CTIE garde des traces d'utilisation de vos droits permettant le cas échéant de retracer tout abus.